

Autorisation au titre du code de la Santé Publique pour l'usine de production d'eau potable des Aubes à Salon-de-Provence

Localisation des périmètres de protection

Echelle : 1:10000

Légende

- Revers d'eau possible
- Périmètre de protection immédiate
- Périmètre de protection rapprochée
- Périmètre de protection éloignée

Date	Modifications

Plan approuvé le 02/12/2016

Vu pour être annexé à l'arrêté n° 100-2016 CS du 28 DEC. 2016

Pour le Préfet Le Secrétaire Général

David COSTE

